

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P2. Colza

P10. Céréales d'hiver

### A RETENIR

#### Colza

- Larves d'altises : réaliser des Berlèses pour évaluer une première fois le risque. Présence larvaire globalement limitée jusqu'à présent.
- Vol de CBT perturbé par la pluie et le vent. Risque limité compte tenu du poids élevé des colzas

#### Céréales d'hiver

- Risque limace moyen après le retour de la pluie. Surveillez les parcelles !
- Risque pucerons moyen à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque cicadelle : fin de risque.

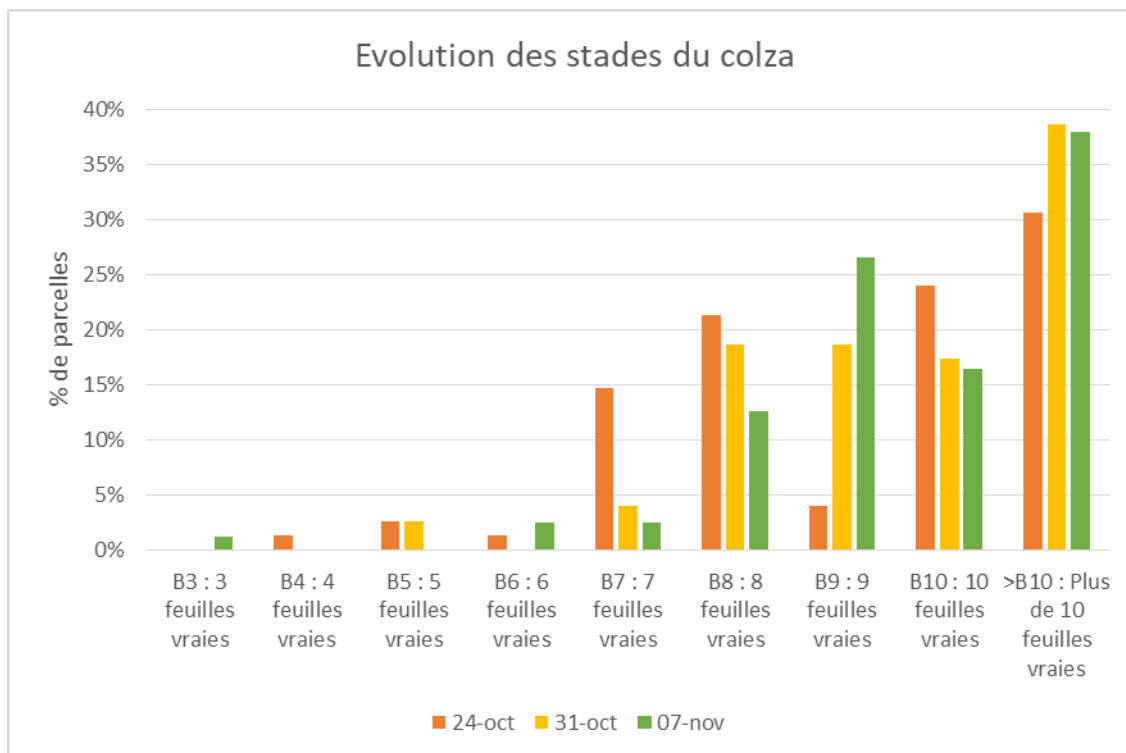
Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 79 parcelles.



## COLZA

### RESEAU 2023-2024

#### Stades des colzas



La grande majorité des parcelles a atteint le stade rosette.

Dans un certain nombre de parcelles (notamment semis précoce, fort peuplement, pas d'apport organique ou minéral au semis, semis-direct, présence de paille, ...), les plantes sont en carence azotée (rougissement des feuilles) et ont stoppé leur croissance. Dans celles-ci, les pesées d'entrée hiver peuvent être effectuées.



Rougissement des colzas (faim d'azote), M. Bouillé (CA89)

Pour les autres parcelles (absence de carences), la prise de poids se poursuit à la faveur des pluies et de températures qui restent douces.

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définies :

	A l'entrée de l'hiver
<b>Biomasse minimum</b>	> 1 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 30 g/plante)
<b>Biomasse optimum</b>	> 1,5 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 45 g/plante)

Quelques pesées ont été effectuées :

commune	département	Biomasse verte aérienne (en g/m <sup>2</sup> )	Densité (plantes par m <sup>2</sup> )	Biomasse verte aérienne (en g/plante)
CHATILLON-SUR-SEINE	21	2200	25	88
CORCELLES-LES-ARTS	21	1900	12	158
ANNOIRE	39	1703	20	85
AUTHUME	39	2903	17	171
MALANGE	39	1327	27	49
OUNANS	39	1080	23	47
SAINT-BARAING	39	2200	20	110
SAINT-LOUP	39	1170	24	49
CIEZ	58		40	
DONZY	58		32	
CHATENOIS	70		12	
LIEVANS	70		22	
NOROY-LE-BOURG	70		12	
CHAMPIGNELLES	89		45	
CHARBUY	89	1332	48	28
VILLEBOUGIS	89		25	

Globalement la biomasse des colzas est importante cette année.

## Ravageurs

### Larves de grosses altises

#### Description :

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.



Galeries et larves de grosses altises, E. Courbet (CA70)

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)



Larve d'altise, E. Courbet (CA70)



Larve de diptère, E. Joudelat (CA89)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m<sup>2</sup> minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

### **Seuil indicatif de risque :**

Méthode dissection au champ : larves présentes dans plus de 70 % des plantes

OU

Méthode Berlèse :

Si colza de plus de 45 g/plante, bien enraciné et sans carence azotée (absence de risque agronomique) : 5 larves en moyenne par plante.

Si risque agronomique identifié : 2,5 larves en moyenne par plante.

Outil d'estimation du risque lié aux larves de grosse altise (Terres Inovia) :

<https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

**Observations :**

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats des observations dans les parcelles avec présence de larves. **Le nombre de larves par plante est pour le moment limité.**

Seules 2 parcelles à BAUDRIERES en Saône et Loire dépassent le seuil indicatif de risque.

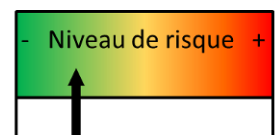
Commune	Département	Nombre de larves / plante (méthode Berlèse)
BELLENOT-SOUS-POUILLY	21	0,1
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21	0,5
BRAUX	21	0,3
CHATILLON-SUR-SEINE	21	0,3
LABERGEMENT-LES-SEURRE	21	0,5
MONTIGNY-MONTFORT	21	0,3
CHOYE	70	1,2
BAUDRIERES	71	7
BAUDRIERES	71	8
LESSARD-EN-BRESSE	71	1
MONTPONT-EN-BRESSE	71	0,1
VIREY-LE-GRAND	71	1,2
CHARMOY	89	0,4
GY-L'EVEQUE	89	0,2
SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	89	0,5
SALIGNY	89	2
VENIZY	89	0,1

**Analyse de risque :**

Pour les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés, sans signe de carence, le risque est globalement faible pour le moment.



Pour les colzas qui présentent un ou des facteurs de risque agronomiques, le risque est faible à moyen.



**Estimer le risque à la parcelle avec la méthode Berlèse.**



Une majorité des larves de grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoïdes.

## METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE DANS LES COLZAS

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes),
7. Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.



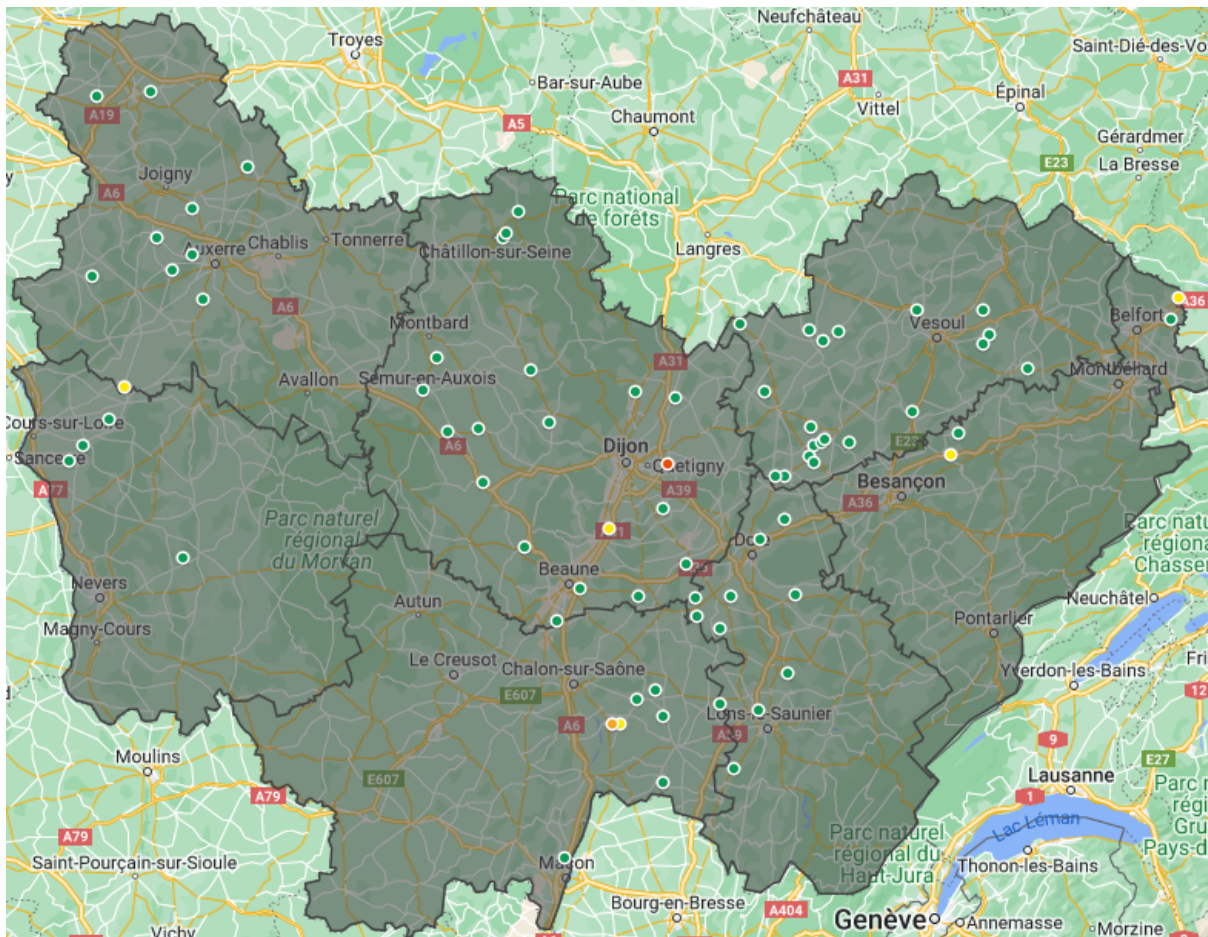
Terres Inovia

### Charançon du bourgeon terminal (CBT)

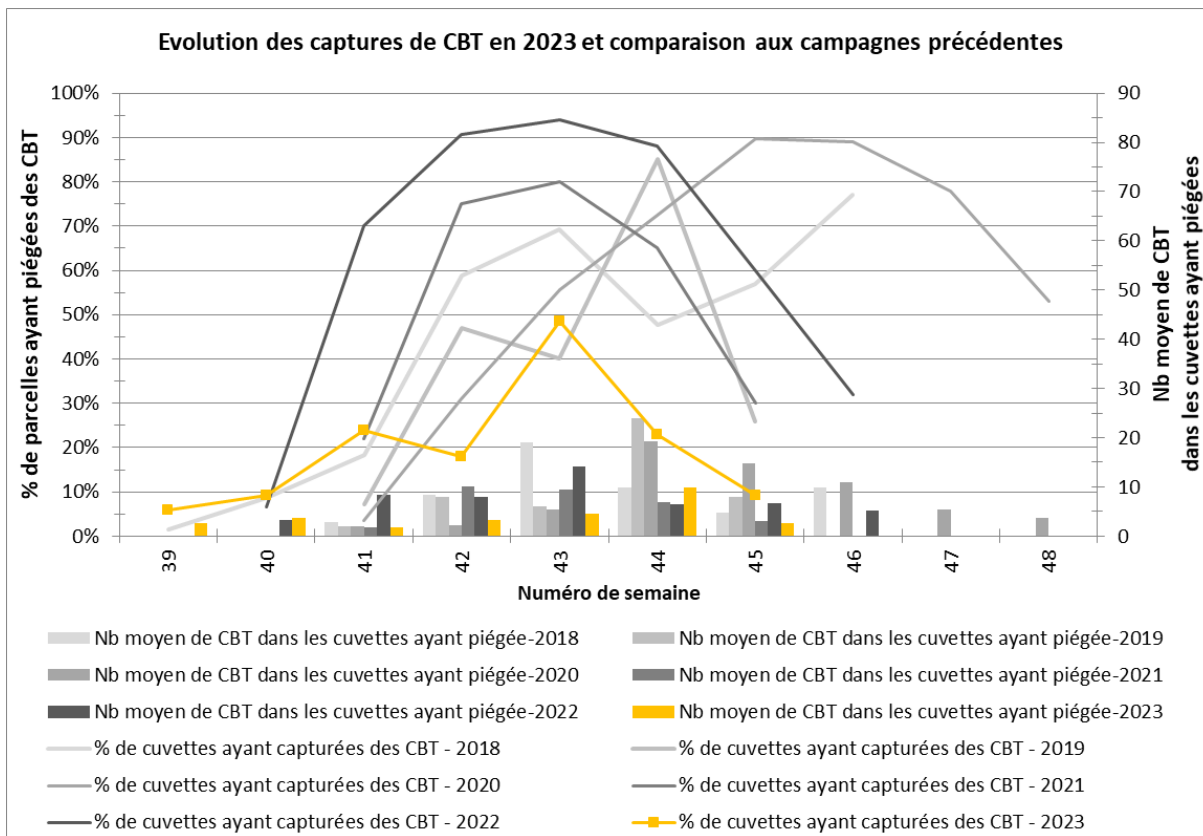
**Description et Période de risque** : se reporter aux BSV précédents.

**Observations** : La météo perturbée n'a pas été favorable aux vols. Le CBT a été piégé dans 7 parcelles sur 76, citées ci-dessous.  
Consulter les BSV précédents pour les relevés des semaines passées.

Commune	Département	Nombre de CBT Relevé du 07/11
BRESSEY-SUR-TILLE	21	8
FLAGEY-ECHEZEAUX	21	2
POULIGNEY-LUSANS	25	1
BAUDRIERES	71	1
BAUDRIERES	71	4
SAINPUITS	89	1
LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90	1



Captures de charançon du bourgeon terminal entre le 1<sup>er</sup> et le 7 novembre 2023



Pas de dissection cette semaine.  
Aucun observateur ne rapporte encore la présence de ponte.

**Analyse du risque :**

Le temps venteux et pluvieux n'est pas favorable aux vols.

Les gros colzas (40-50 g/plante et plus) sont peu sujets au risque.

En règle générale, compte tenu du poids élevé des colzas cette année, le risque est assez faible.



Pour les petits colzas (moins de 40 g/plante) :

Le risque est assez faible dans les secteurs où aucun CBT n'a encore été piégé cette saison.



Le risque est faible à moyen dans les quelques secteurs où des captures **significatives** sont observées depuis plus de 15 jours.



La gestion du risque CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistances aux pyréthrinoïdes.



**Autres bioagresseurs**

Des **pucerons verts** sont visibles dans 2 parcelles de l'Yonne, aucune ne dépasse le seuil de 2 pieds / 10 avec présence.

**Noctuelles ou piérides du chou ou teignes des crucifères ou tenthrèdes** : des dégâts sont toujours signalés dans 2 parcelles (Yonne et Côte d'Or). Aucune n'a sa survie en jeu.

Des traces de **phoma** sont signalées dans 2 parcelles de variétés ATTICA et BRV703. Le choix variétal est le principal levier de lutte contre cette maladie.

**Oïdium** : cette maladie est signalée dans 3 parcelles (Yonne et Côte d'Or).



*Feutrage blanc d'oïdium (face supérieure et inférieure des feuilles), P. Chopard (CA39)*



## CEREALES D'HIVER RESEAU 2023-2024

22 parcelles d'orges et 48 de blés levés ont été observées cette semaine pour le BSV. La croissance est lente.

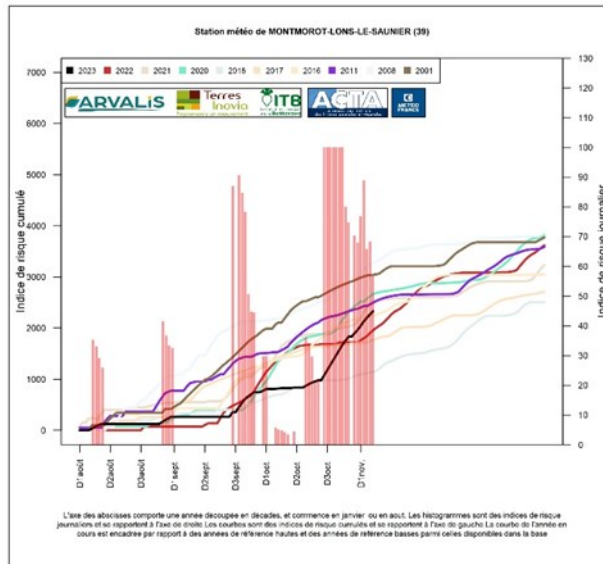
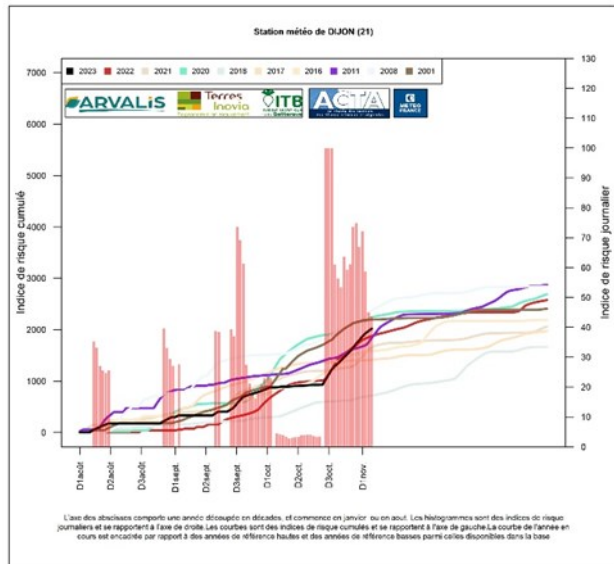
	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage	Total
Blé	17	23	4	4	48
Orge	7	11	2	2	22
Total	24	34	6	6	70

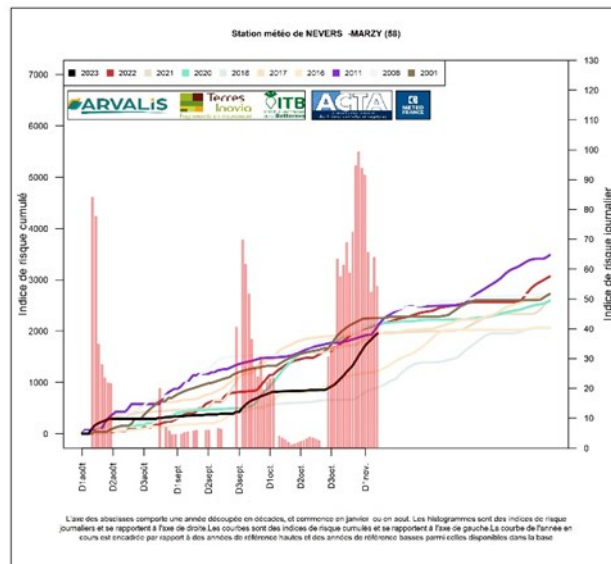
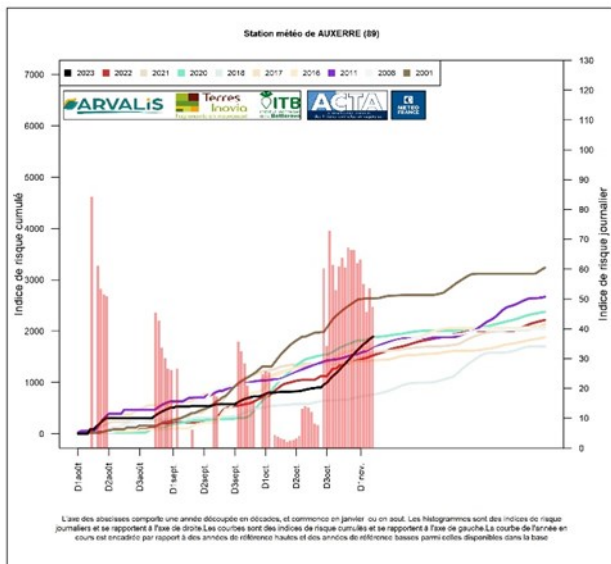
Tableau des observations en nombre de parcelles

### Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période pré-semis à début tallage.

Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Lons, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut monte avec la météo pluvieuse.





### Evaluer le risque limaces

Vous pouvez évaluer le risque limaces avant les semis, pendant cette période pluvieuse.

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

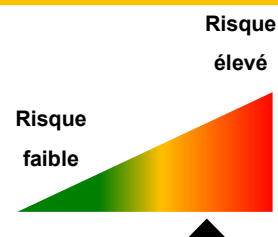
**Sur 56 parcelles observées, des morsures sont signalées sur 26 sites (46% des parcelles contre 33% la semaine dernière). Le pourcentage moyen de plantes avec morsures a augmenté cette semaine : il est de 12% sur les parcelles présentant des dégâts contre 10% la semaine dernière.**

**En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.**



**Le risque limace a tendance à augmenter avec les pluies.**

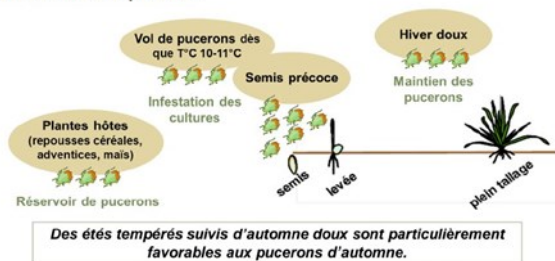
**Surveillez les parcelles sans ou avec très peu de travail du sol et les précédents colza.**



## Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sibobion*, *Metopolophium...*) vecteurs de la jaunisse nanisante

*Rhopalosiphum padi* est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

### Facteurs favorables aux pucerons



Source : ARVALIS - Institut du végétal

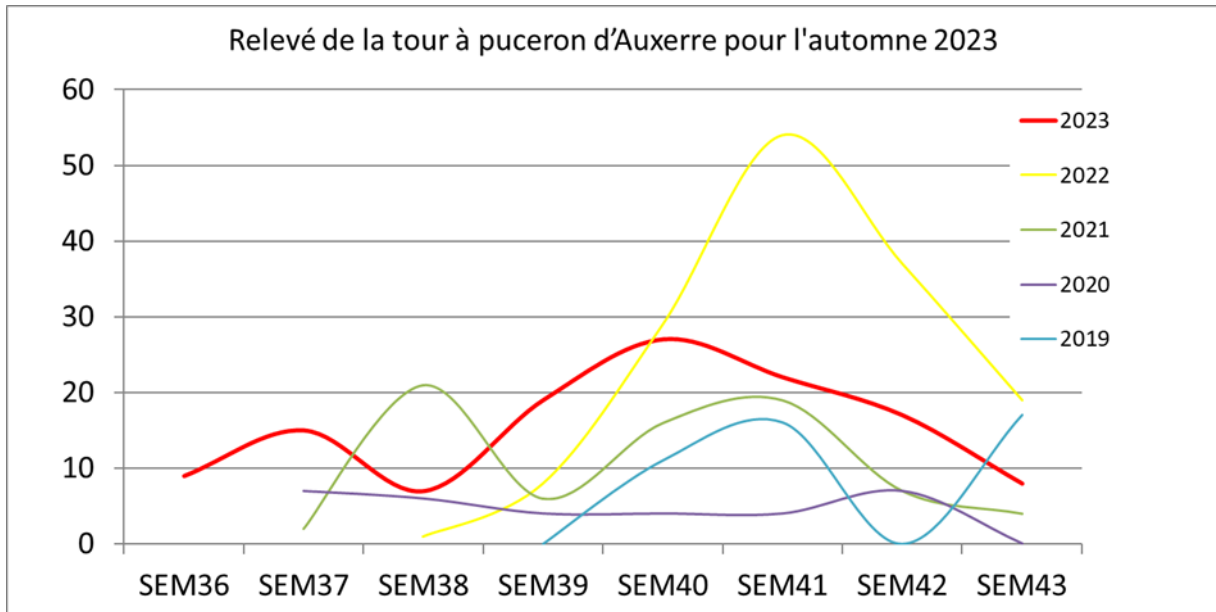


Puceron ailé et puceron aptère  
photo Elodie JOUDELAT CA89



Pucerons ailés – les pucerons ne sautent pas et ne s'envolent pas si on approche  
photo Elodie JOUDELAT CA89

Les captures de *Rhopalosiphum padi* sont en régression.



Puceron sans ailes – photos COURBET CA 70



*Puceron sans ailes planqué à la base du pied*



*Pucerons sans ailes planqués dans les feuilles*

## ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. **En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.**

**Sur 66 parcelles observées, les pucerons sont signalés dans 38% des parcelles contre 50% la semaine dernière. On dénombre en moyenne sur ces parcelles 3% de pieds avec des pucerons contre 5% la semaine dernière.**

**Le seuil de nuisibilité de 10%, stable, est atteint ou dépassé dans 4 parcelles (nombre en rouge).**

Observations pucerons sur le réseau –

**en rouge** : parcelles ayant atteint ou dépassé le seuil de 10% de pieds porteurs de pucerons

Culture	Variété	DATE DE SEMIS	Code postal	Commune	Stade	% pieds porteurs de pucerons
Blé tendre d'hiver	KWS SPHERE	16/10	21200	BEAUNE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	21200	MARIGNY-LES-REULLEE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	11/10	21290	RECEY-SUR-OURCE	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	12/10	21310	MAGNY-SAINT-MEDARD	Z12 : 2e F Etalee	2
Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	7/10	21360	BLIGNY-SUR-OUCHES	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	LG Casting	26/9	25530	LANDRESSE	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	ENERGO	15/10	25640	POULIGNEY-LUSANS	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	GRAINDOR	18/10	25640	OLLANS	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	SY DAKOOTA	10/10	25640	POULIGNEY-LUSANS	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	25680	MONTUSSAINT	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	10/10	39120	LES ESSARDS-TAIGNEVAUX	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	39120	ANNOIRE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	16/10	39140	ARLAY	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	11/10	39140	NANCE	Z12 : 2e F Etalee	4
Blé tendre d'hiver	UNIK	2/10	39230	SAINT-LOTHAIN	Z21 : Debut tallage	2
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	16/10	39230	VINCENT	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	Majuscule	12/10	39800	BRAINANS	Z12 : 2e F Etalee	4
Blé tendre d'hiver	Mélange	16/10	58110	ALLUY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	Mélange	16/10	58110	TINTURY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	Mélange	10/10	58110	BAZOLLES	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	15/10	58110	ROUY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	CELEBRITY	16/10	58150	SUILLY-LA-TOUR	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	14/10	58150	SUILLY-LA-TOUR	Z11 : 1ere F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	21/10	58200	POUGNY	Z10 : Levée	1
Blé tendre d'hiver	KWS ULTIM	19/10	58220	CIEZ	Z11 : 1ere F Etalee	1
Orge d'hiver	KWS FARO	21/10	58400	VARENNES-LES-NARCY	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	Mélange	16/10	58470	MAGNY-COURS	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	PIXEL	16/10	58800	LA COLLANCELLE	Z12 : 2e F Etalee	0

Culture	Variété	DATE DE SEMIS	Code postal	Commune	Stade	% pieds porteurs de pucerons
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	23/10	70000	NOROY-LE-BOURG	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	11/10	70100	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	SY ADORATION	29/9	70100	VELESMES-ECHEVANNE	Z21 : Debut tallage	5
Orge d'hiver	KWS FARO	1/8	70120	MONT-SAINT-LEGER	Z21 : Debut tallage	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	3/10	70140	LA GRANDE-RESIE	Z21 : Debut tallage	10
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	7/10	70140	PESMES	Z13 : 3e F Etalee	15
Orge d'hiver	KWS FARO	9/10	70140	PESMES	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	6/10	70170	PORT-SUR-SAONE	Z13 : 3e F Etalee	0
Orge d'hiver	LG ZEBRA	13/10	70170	PORT-SUR-SAONE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	26/9	70180	ROCHE-ET-RAUCOURT	Z13 : 3e F Etalee	5
Blé tendre d'hiver	Autre	1/8	70180	VEREUX	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	6/10	70700	CUGNEY	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	Autre	17/10	71000	SANCE	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	10/10	71270	FRONTENARD	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	Mélange	13/10	71330	SIMARD	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	11/10	71330	SIMARD	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	ARCACHON	14/10	71350	ALLEREY-SUR-SAONE	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	71460	BRESSE-SUR-GROSNE	Z21 : Debut tallage	0
Blé tendre d'hiver	SY ADMIRATION	7/10	71470	MONTPONT-EN-BRESSE	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	5/10	71640	GIVRY	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	11/10	89100	SALIGNY	Z12 : 2e F Etalee	1
Orge d'hiver	KWS FARO	7/10	89100	FONTAINE-LA-GAILLARDE	Z13 : 3e F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	16/10	89113	CHARBUY	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	Mélange	16/10	89210	CHAMPLOST	Z12 : 2e F Etalee	2
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	10/10	89210	CHAMPLOST	Z11 : 1ere F Etalee	1
Orge d'hiver	KWS FARO	10/10	89210	VENIZY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ARLETY	21/10	89350	CHAMPIGNELLES	Z11 : 1ere F Etalee	12
Blé tendre d'hiver	RGT PACTEO	12/10	89400	CHARMOY	Z12 : 2e F Etalee	10



Culture	Variété	DATE DE SEMIS	Code postal	Commune	Stade	% pieds porteurs de pucerons
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	14/10	89520	SAINPUITS	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	APACHE	13/10	89520	SAINPUITS	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	Autre	17/10	89520	SAINPUITS	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	12/10	89530	SAINT-BRIS-LE-VINEUX	Z12 : 2e F Etalee	4
Blé tendre d'hiver	KWS ULTIM	24/11	89570	SOUMAINTRAIN	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	6/10	89580	GY-L'EVEQUE	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	10/10	89580	GY-L'EVEQUE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	Autre	5/10	90150	FONTAINE	Z12 : 2e F Etalee	2
Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	10/10	90360	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	Z11 : 1ere F Etalee	1
Orge d'hiver	Memento	6/10	90360	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	Z13 : 3e F Etalee	0

**Surveillez les pucerons à partir du stade 1 feuille sur les variétés non tolérantes à la JNO.**

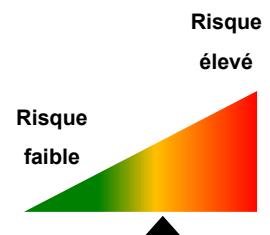
**Les pucerons sont toujours visibles dans les parcelles malgré la pluie. Quelques parcelles arrivent au seuil de 10%.**

**En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.**

**La météo de la semaine ne sera pas favorable à leur activité.**

**La proximité de parcelle de maïs augmente le risque.**

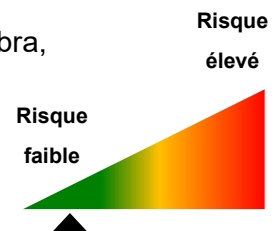
**Risque à réévaluer la semaine prochaine. Restez vigilants.**



**Risque nul sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive).**

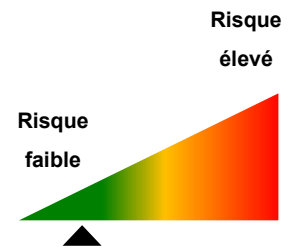
**Escourgeons :** Carrousel, Constel, Eternel, Kws exquis, KWS Delis, KWS Feeris, KWS Joyau, KWS Ovnis, Kws Splendis, KWS Volcanis, Lg zebra, L Zebulon, Lg Zelda, Lg Zenika, Lg Zodiac, Lg Zorica, Margaux, Orcade, Rafaela, Torrentiel

**ORGES 2 RANGS :** IDILIC, LG CAIMAN, MAJUSCULE, ORIONE, RGT SEGONTIA, SPAZIO...



**Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs**

Fin du risque

**Adventices**

Les désherbages mécaniques ne sont pas possibles en ce moment.

Vidéo = comment reconnaître les graminées ([cliquez](#))



Les graminées du type vulpins, ray-grass, bromes sont de plus en plus résistantes aux Herbicides.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.